

La Petite Tunisie

JOURNAL RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

ABONNEMENTS

	UN AN	SIX MOIS
Tunisie, Constantine et Tripolitaine.	40 fr.	6 fr.
France et Algérie.	12 »	7 »
Etranger.	15 »	8 »

PAYABLES D'AVANCE

Rédacteur en Chef : Em. LACROIX

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du journal

TUNIS. — Rues d'Italie et Hannon, 2 — TUNIS

INSERTIONS

Publicité de la première page, 5 fr. la ligne. — En Echo 2 fr. la lig. — Chronique locale, 1,50 la lig. — Fait divers, 1 fr. la lig. — Réclames en troisième page, 0,80 la lig. — Annonces diverses en 4^e page, 0,40 la ligne.

PAYABLES D'AVANCE

Le culot de Millet! --- Les calotins à la porte!

Tunis, le 27 Mars 1902

LE CULOT DE MILLET

Aujourd'hui la nouvelle est officielle. La satrape qui dut quitter la Tunisie sous les huées publiques, emportant la malédiction de tous, pose sa candidature à Soissons, contre M. Magniaudé, député sortant.

Il faut avoir un sacré culot, pour parler comme Gyp, pour oser affronter les suffrages d'hommes libres, comme les vaillants républicains de l'Aisne après l'administration inqualifiable et garde-chiourmesque de ce pantin nerveux et déséquilibré dont la place est non pas au Palais Bourbon, mais dans un cabanon à Charenton.

Puiscet cet homme nous oblige à remuer du fumier, armons-nous d'une fourche, retrouvons nos manches et acceptons cette malpropre besogne pour éclairer la religion de nos compatriotes de l'Est.

Nous allons mettre à nu ce saltimbanque qui pendant six longues années, émule des badingueusards ses mattres, fit peser sur la Tunisie un joug odieux, terrorisant les timides, révoquant les faibles, acculant le pays à la ruine, imposant sa volonté aux juges et baillonnant la presse qui avait l'énergie de lui crier de dures vérités.

Millet nous arriva un beau jour, ou plutôt un vilain jour, de Stockholm, où il avait représenté quelque temps la France, mais non la République, grâce à la protection d'Hano-taux, épave blackboulée de l'Aisne, avec l'intention bien arrêtée de se rendre impossible à ses compatriotes et d'essayer de les faire marcher comme des forçats.

Il se trompait. Citoyens libres d'une république, conscients de leurs droits, si quelques-uns courbèrent l'échine, d'autres relevèrent fièrement le gant...

Nous fumés de ces derniers. Tout ce qu'une imagination féroce put inventer pour mo-

lester et ruiner des Français, Millet l'inventa.

Entre temps, il donna cours à ses instincts sardanapalesques et la Résidence générale devint une sorte de palais dont l'épaisseur des murs n'était pas suffisante pour arrêter l'écho des noces qui s'y passaient.

Le fameux livre journalier d'un capitaine de frégate, attaché naval à la Résidence générale, mort en duel, pourrait en dire long, mais ce livre a disparu dans la tourmente qui suivit la mort de cet officier de marine.

Pour éviter de s'entendre dire ses mille vérités, ce réactionnaire, osant se dire républicain et anticlérical, lui dont la femme a été décorée par le pape rétablit alors contre les Français le cautionnement des journaux qui avait été créé, au début du protectorat français, par M. Cambon, un des prédécesseurs de ce farceur, pour museler la presse italienne qui essayait de nous susciter des embarras.

De cette façon, il pouvait s'en donner à cœur-joie sans crainte des divulgations, et cette arme destinée contre les étrangers servit contre des Français!

Un jour que M. Krantz, alors ministre de la guerre, était de passage à Tunis, où il venait présider l'inauguration de la statue Ferry, la Colonie n'en pouvant plus, laissa exhaler le trop plein qui débordait en elle. Elle fit ce jour-là au résident général exécuté une conduite de... Tunis dont il gardera toute sa vie le cuisant souvenir.

Au moment où il allait souhaiter la bienvenue au ministre, au punch désormais célèbre, une bordée de coups de sifflets accueillit les paroles de Millet qui dut se rasseoir et laisser passer l'orage avant de pouvoir reprendre la parole....

Et cet homme ose briguer les suffrages de républicains!

Em. LACROIX.

(A suivre)

UN SYNDICAT de la Presse Tunisienne

Nous avons publié dans un précédent numéro la belle lettre d'un de nos compatriotes, préconisant la création d'un *Syndicat de la presse tunisienne*, création qui nous paraît d'une réalisation assez difficile si non impossible, étant donné qu'un sentiment de boutique semble animer nos grands confrères.

Les deux quotidiens — chien et chat — attendent l'un et l'autre que le confrère, se prononce pour donner leur avis — qui sera naturellement opposé; laissons-les mijoter leur réponse.

L'*Indépendant* s'exprime ainsi :

La Petite Tunisie, dans son dernier numéro, publie une lettre qu'elle a reçue d'un lecteur, lequel préconise, en Tunisie, la création d'un syndicat de la presse sur les bases adoptées par nos confrères d'Algérie.

L'idée a certes du bon, et, pour notre part, nous n'y verrions aucun inconvénient; seulement il faudrait pour cela que tous les publicistes tunisiens soient pour une fois d'accord et cela nous semble bien impossible.

Il serait à désirer cependant que des efforts soient faits pour arriver à la constitution de ce syndicat qui rendrait d'énormes services à ses membres.

A nos doyens d'aviser.

La Tunisie Française dit que la création d'un syndicat de la presse tunisienne pourrait, dans une foule de circonstances, exercer une action conciliatrice et arrêter ou tout au moins adoucir les polémiques violentes.

L'intention est bonne, mais est-elle réalisable? Et n'est-il pas à craindre qu'à peine créé ce syndicat ne se sente aussi impuissant que la Conférence de La Haye et ne se voie obligé de se dissoudre.

Je deviens quelque peu sceptique au sujet de la conciliation. Et je ne voudrais cependant pas, pour faire faire la paix aux autres, me brouiller avec tout le monde!

M. de Carnières nous accorde qu'un syndicat de la presse serait une bonne chose, mais il demande s'il est réalisable!

Est-ce bien la question que l'on doit se poser devant les bonnes choses?

Ne doit-on pas plutôt se demander si on sera de l'entreprise ou non?

Car, en somme, c'est bien ce que s'est demandé M. de Carnières, pour l'expulsion de M. Millet, qui, de l'aveu de tous, était une excellente chose.

On s'est mis à l'œuvre sans plus barguigner.

Le directeur de *la Tunisie Française* n'envisage du syndicat que le côté accidentel: les litiges entre journalistes, dont parlait notre correspondant. Or, pour cela, un simple tribunal arbitral occasionnel suffit, ce n'est donc pas la question. Elle porte plus haut.

M. de Carnières n'en est pas à oublier ses luttes passées contre l'arbitraire. Il ne nous serait pas difficile de lui démontrer, sur bon nombre de points, que l'existence d'un syndicat de la presse a fait résoudre maints problèmes graves

encore pendants, malgré les mutations d'hommes.

La Dépêche Sfaxienne, de Sfax, par la plume de son directeur, donne son adhésion pleine et entière.

Quelques-uns de nos confrères de Tunis ont repris l'idée d'un Syndicat de la Presse Tunisienne, en vue d'écarter dorénavant les polémiques personnelles entre journalistes, qui n'ont qu'un intérêt restreint pour les lecteurs et qui diminuent considérablement le prestige de la corporation et l'estime dont elle jouit.

Cette idée n'est pas neuve et à plusieurs reprises déjà elle s'est fait jour dans les salles de rédaction de la Régence. Mais elle s'est toujours heurtée à l'entêtement de certains publicistes, qui refusaient de parti pris, la possibilité de frayer avec tels ou tels de leurs confrères. Il est vrai de constater que le temps, ce grand pacificateur, a donné tort aux plus irrédentistes et que nous avons vu se réconcilier des journalistes amenés l'un devant l'autre l'épée à la main.

Nous pourrions citer des noms à l'appui de ce dire, nous nous contenterons de constater que ces antagonismes ne sauraient être une raison bien valable de l'impossibilité de la formation d'un Syndicat de la Presse Tunisienne.

Depuis plusieurs années déjà, nos confrères d'Algérie, plus nombreux que nous, c'est vrai, ont fondé un syndicat dont ils ont bien voulu nous ouvrir les portes; mais les situations différentes de la Presse Algérienne et de la Presse Tunisienne ont annihilé ces bienveillants efforts et nos besoins plus grands et plus complexes nécessitent aujourd'hui un groupement particulier.

C'est pour cela que nous sommes partisan d'un Syndicat de la Presse Tunisienne et que nous soutiendrons tous les efforts faits en vue de sa création.

A quand la réponse de nos autres confrères et surtout celle des quotidiens?

Le calotin qui a servi de parrain à toutes les chapelles édifiées pendant ces dernières années dans la Régence, le calotin Millet, enfin, se présente à Soissons comme :

Republicain! Radical!!
Anti-Clérical!!!

QUEL TOUPET!!!

Le Club des Ranchons

Il existe à Paris, comme on le sait, une Société d'études algériennes, dont fait partie M. Flandin, ex-procureur général à Alger, M. Millet, ex-pectoré de Tunisie, et autres charlatans réformés.

Quel mandat, quelle autorité possèdent ces vieilles détroques coloniales pour prendre en tutelle des pays d'où ils furent si glamment et si unanimement bannis.

Je vais vous le dire! La volupté d'y avoir été quelque chose, la rage de n'y être plus rien, le rut de créer du tintouin à leurs

successeurs, pour prouver au Gouvernement que tout est fini avec eux.

C'est ce sentiment si vulgaire de « cracheur dans le plat » auquel est due la création de la Société des Ranchons algériennes.

La politique peut se définir comme l'amour dont un philosophe a dit: C'est une chose qui se fait, mais quand on ne peut plus la faire, on écrit un bouquin dessus.

Après avoir été odieux, ces éclopés de la vie ne se croiraient pas complets s'ils n'étaient ridicules.

Ils n'avaient qu'à nous consulter. Nous leur aurions dit que c'était depuis longtemps chose faite.

Ils sont plus surveillés qu'ils ne croient. S'ils entendent s'imposer comme mentors aux gouvernements à qui ils rêvent de « coller » leur haine de nos ingrates contrées comme fruit de leur expérience, ils se trompent furieusement.

Publient-ils une revue? Nous l'ignorons. S'ils cherchent un titre, nous leur proposons celui de « Souvenirs et regrets ». Si c'est un volume, celui de « Memorial de Sainte Panade » nous semble tout indiqué.

Que Flandin retourne à ses remords d'avoir causé la fin tragique de l'infortunée pseudo-empoisonneuse d'Aïn-Sefra.

Que M. Millet médite la mort dramatique de Morès, dont le souvenir doit hanter ses nuits, et que par son silence et sa contrition il en apaise le spectre.

Et que toutes ces mouches du coche, vieilles prostituées de la politique qui s'obstinent dans la carrière par le proxénétisme, laissent à leurs victimes d'antan le soin de réparer les désastres qu'ils laissent derrière eux!

A l'équarisseur, les haridelles! Qu'on en fasse du noir animal!

NÉMESIS

Nos Echos

Les jours se suivent et ne se ressemblent pas en notre belle Tunisie la blanche.

Les coups de... canifs dans les contrats de mariage, sont plus nombreux que jamais.

Est-ce effet du printemps?

Il faut le croire car les honnêtes dames qui cocufient si allégrement leurs conjoints ne courent généralement pas après un louis pour payer leur couturière mais elles acceptent avec empressement le billet bleu pour solder la note des froufrous qui les rendent si séduisantes et font retourner tous les regards sur leur passage.

Nous connaissons une, entr'autres, de nos élégantes du high-life qui, récemment quittait furtivement le bal où elle s'étourdissait, bercée par la main sûre d'un valseur émérite et là, en pleine rue plongée dans l'obscurité d'une nuit noire, s'abandonnait à... l'étreinte de son danseur.

La conversation fut courte et la belle valseuse reprit en courant le chemin de la salle du bal bientôt suivie de l'heu-

reux veinard qui avait toutes les peines du monde à cacher son trouble.

—+—

Le Gouvernement tunisien vient sur la proposition de M. Milliau et à la suite de sa mission officielle en Russie (1899), de conférer les décorations suivantes à divers personnages russes.

MM. le baron Uskull de Gyldenbrant, ancien sous-secrétaire d'Etat à l'Agriculture, secrétaire-adjoint de l'Empire ;

W. Kakowtseff, sous-secrétaire d'Etat aux Finances ;

Kowaleswki, ex-sous-secrétaire d'Etat aux Finances ;

Général Petrow, sous-secrétaire d'Etat aux voies et communications ;

Sont faits *Grands Cordons* du Nichan.

MM. P. Miller, conseiller d'Etat; Lelianof, maire de Saint-Petersbourg sont nommés *commandeurs*.

Il se présentait à ce sujet une question très délicate pour la Résideuce Générale : le paiement des droits divers afférents à ces décorations et qu'elle était dans l'obligation de faire réclamer aux intéressés par le Ministère des Affaires Etrangères.

Pour éviter le mauvais effet de cette demande d'argent les membres de la mission n'hésitèrent pas à prendre ces droits à leur charge, bien que le Gouvernement Tunisien se fût montré d'une générosité plus que modérée envers eux.

==

Nous avons appris, avec regret, la mort de M. Bossini, capitaine en retraite de l'armée italienne qui jouissait à Tunis de l'estime et la considération publique.

Ses obsèques ont eu lieu au milieu d'un grand concours d'amis qui ont été étonnés de l'indifférence dont a fait preuve vis-à-vis de cet ancien officier le personnel du consulat de son pays.

—+—

L'*Indicateur Tunisien*, pour cette année, vient de paraître. Fort bien édité et considérablement augmenté, cet annuaire doit être le *vademecum* de tout bureau.

A signaler une heureuse innovation : celle de la liste des adresses tunisiennes par rues.

—+—

Nous apprenons avec plaisir que M. Kleininger, chef-mécanicien du B.-G. à Bône, est nommé chef de Dépôt à Tunis, en remplacement de M. Curie, qui va à Bône.

Les calotins à la porte!

Nos clameurs contre l'envahissement de la Tunisie par la bande noire des frocards, jésuites et autres ensoutanés ont enfin été entendues.

Une bonne nouvelle nous vient de Paris.

Un député de nos amis nous écrit que le groupe radical-socialiste de la Chambre, justement ému de l'invasion de la Tunisie, terre française, par les congréganistes de tous clans rebelles à la loi, a tenté auprès de M. Waldeck-Rousseau une démarche en corps, afin d'obtenir de lui que la loi de 1901 fût appliquée à la Tunisie.

Le Président du Conseil a donné la promesse formelle que leur désir sera sous peu la réalité.

Il aurait, à cet effet, profité du séjour actuel de M. Pichon à Paris pour lui donner des instructions précises à ce sujet : la consigne aurait été donnée à notre Résident Général de combattre de toutes ses

forces le cléricisme en Tunisie et de l'empêcher de s'y implanter.

Messieurs les Jésuites ont eu sans doute vent de la chose, puisque les travaux de leur chantier de Khéreddine ont été suspendus jusqu'à nouvel ordre... bien improbable.

Allons ! ce n'est que tant mieux et nous ne pouvons qu'être reconnaissants au ministère de Défense Républicaine, ainsi qu'aux députés radicaux-socialistes, d'avoir détourné de la Régence le vol des corbeaux puants.

Les criquets sont déjà de trop, les frocards par dessus le marché, que serions-nous devenus, grands dieux !

Jean COURT-GELET

Propos de Huitaine

Autour d'une exécution

Dans l'un des derniers numéros de cette feuille, sous l'influence d'une intense pitié, mon rédacteur en chef protestait contre les condamnations monstrueuses prononcées contre des soldats coupables parfois de bien minces délits.

Comme pour répondre du tic au tac à ces lignes de protestation émue, l'autorité militaire a fait exécuter, samedi dernier, le malheureux Fontaine, pour agression et voies de fait envers un Arabe.

Des juges civils appelés à statuer sur son cas, lui eussent infligé une année de détention, grand maximum. Au tarif dont on use envers les Arabes fauteurs d'attaques contre des Français, la punition eût à peine été de trois mois d'emprisonnement, six tout au plus.

Mais parce que c'est un Conseil de guerre qui est appelé à en connaître du cas de Fontaine, parce que l'auteur de cette peccadille porte l'uniforme, c'est la mort, c'est la condamnation prononcée par d'inexorables justiciers plus ou moins galonnés, c'est le libre-cours laissé à la peine par un chef d'Etat mal éclairé, c'est la fusillade...

... Le soir de ce crime légal, en une salle de spectacle de Tunis, trois soldats causaient. Ils causaient de la scène du meurtre, de l'attitude courageuse du condamné, de l'air égaré de ses frères d'armes appelés à tirer sur lui, de l'indifférence déchargeant une balle inutile sur l'innomable loque pantelante et sanguinolente.

— Je l'ai vu, disait l'un, lorsqu'il s'affaissa sur le côté, les bras battant l'air, sous les douze balles meurtrières... comme réclamant justice !

— Je me sentais défaillir, disait l'autre, et sa voix avait un léger tremblement, je me sentais défaillir à le voir affalé tout sanglant, avec dans les yeux comme un éclair de vie.

— Si j'étais de ceux appelés à prendre part à ce meurtre, j'aurais détourné mon arme de la cible vivante et tiré de côté.

A les entendre parler, je sentais que ces soldats avaient comme des velléités de révolte contre la sentence monstrueuse qui prive de la vie ceux qui en ont à peine profité.

Quand donc le remplacement du code militaire par les lois civiles, sera-t-il chose faite ?

Quand se décidera-t-on à supprimer ces punitions, hors de proportions avec les fautes ?

Quand donc les condamnations à mort et les années de bagnage cessent-elles de pleuvoir dru comme grêle sur la tête de pauvres soldats si peu coupables ?

En attendant ces suppressions qui, nous voulons le croire, seront l'honneur de la prochaine législation, on devrait supprimer le poteau et la fusillade sauf pour les cas, combien rares, d'assassinats.

La pauvreté d'un prince

Son Altesse Ali-Pacha-Bey, possesseur du royaume de Tunis, ne doit pas précisément rouler sur l'or, ni sur des billets bleus et soyeux, malgré les neuf cent mille francs que lui sert le gouvernement.

Je n'en veux pour preuve que son refus, non seulement d'acquiescer, mais encore de voir les riches objets d'art que deux ciseleurs, venus d'un lointain pays, attirés par le mirage du nom et du titre, étaient venus lui offrir.... moyennant espèces,

Les pauvres gens ? Quelle désillusion ne les attendait-elle pas à leur arrivée en la *richissime* Tunisie ?

Le potentat, le prince magnanime, le nabab milliardaire dont ils escomptaient la générosité de Mécène éclairé, les a planchés-là avec leurs guéridon, cimenterie et livrecoran.

S'il m'était permis de donner un conseil à ces artistes en mal d'acquiesceurs, je leur dirais : « Fuyez ces inhospitaliers rivages, où la richesse est un phénomène, le goût de l'art une exception, et l'amour de la ciselure une rareté. Croyez m'en, allez en Amérique, où les Vanderbilt sont nombre et les Carnegie légion ; vous y écoulerez vos articles comme pain blanc : car ce ne sera jamais d'un Tunisien que viendra la grosse obole rénumératrice de vos peines et de vos travaux !... »

Drôle d'idée tout de même que de persister à séjourner dans un pays, dont, détail typique, le principicule jout (?) d'une liste civile lui permettant difficilement de joindre les deux bouts.

Est-ce que par hasard, M. Saurin serait, sans rien nous en dire, allé jusque dans le Daghestan, porter la bonne parole du temps de ses conférencières tournées ?

Ces deux étrangers ne seraient-ils venus en Tunisie qu'attirés par la réclame millétique ?

Après tout, c'est bien possible !

**

Nouvelle phase

L'affaire Zana a pris une nouvelle tournure. L'hypothèse absurde et branlante d'un accident impossible a été à tout jamais éloignée.

Le juge instructeur a entre les mains les preuves irréfutables que le malheureux israélite fut la victime d'un assassinat ayant le vol pour mobile.

L'enquête aurait dévoilé que le crime a été perpétré dans le bouge, mi-café maure, mi-tripot, dont notre collaborateur M. Ganouna parlait dans une de ses dernières chroniques.

Les fauteurs en seraient deux habitués de ce bouge, et le motif celui présumé : Zana ayant été heureux au jeu, cette *veine* n'a pas eu le don d'être du goût de ses partenaires.

Pour rentrer dans leurs fonds, dont les caprices des cartes les avaient dépouillés, les joueurs malheureux n'auraient pas hésité devant un forfait.

Si l'hypothèse n'est pas dénuée de fondement, je puis, sans être taxé de vanité déplacée, dire que

le bruit qui a été mené autour de cette affaire, tant dans la *Petite Tunisie* que dans un quotidien local par M. Ganouna est pour beaucoup dans la reprise de l'enquête, ainsi que dans ses résultats.

Allons ! le métier de policier-amateur n'est pas sans charmes !

Jean COURT-GELET

RASSEMBLEMENTS

Depuis quelques jours, une foule des plus élégantes ne cesse de stationner, d'encombrer plutôt les trottoirs de la rue de Rome, devant les étincelantes vitrines de MM. Chemla Frères.

Par moments, la foule est si compacte qu'on a été obligé d'installer un service d'ordre.

Parti aux renseignements, nous fûmes très bien reçu par M. Clément Chemla, qui nous donna la clef de l'énigme.

A son récent retour de France, où il était allé faire sa tournée d'achats, M. Clément Chemla a apporté un véritable trésor de nouveautés soyeuses et fourroutantes, de chapeaux mirobolants, et de ces affriolants riens qui font le bonheur des toutes belles.

Tout s'explique, alors !

L'attrait des vitrines magnifiques où les frères Chemla ont accumulé ces achats est là pour motiver la furie de nos toutes coquettes à les prendre d'assaut.

Parmi les merveilleuses occasions qui abondent au point de rendre tout choix impossible, remarquons de fort jolis chapeaux à 4 fr. 75, chiffonnés, ornés et enjolivés par les mains des inimitables petites modistes parisiennes.

Toutes nos félicitations vont aux frères Chemla qui ont su ainsi concilier la qualité et le bon marché.

Nécho

LE VOTE DE LUNDI

Comme l'a dit notre grand confrère quotidien, M. Pichon peut immédiatement reprendre le bateau à destination de Tunis ; la Tunisie, reconnaissante à son Résident de sa sollicitude et de son dévouement réel à la chose publique, lui fera un accueil chaleureux.

A l'homme qui sut enlever si brillamment la victoire, par son influence indubitable dans les milieux politiques et parlementaires de la Ville-Lumière, à celui qui sut enlever à nos législateurs leur adhésion unanime au projet de nos chemins de fer, les Tunisiens ne seront pas ingrats et sauront le prouver en lui facilitant sa tâche ardue d'administrateur.

Comme d'ailleurs il en a été pour M. Rouvier qui refusa de reprendre le chemin de Tunis, s'il ne devait pas emporter l'autorisation de faire commencer les travaux du réseau tunisien, avant l'approbation définitive. Nous sommes heureux de voir enfin la Dépêche reconnaître le service rendu à la Tunisie par M. Rouvier, et nous la félicitons de cette réparation tardive qu'elle n'aurait pas osé faire du temps de Millet.

M. Pichon a trouvé la Tunisie complètement désorganisée par l'impéritie de ce prédécesseur néfaste et vain. On s'attendait à voir en M. Pichon un sauveur ; cette attente comme on le voit, n'est pas déçue.

Mous voulons espérer que M. Pichon saura parfaire sa tâche en abolissant le décret césarien qui pèse sur les journaux : nous voulons parler du quotionnement, ce monument d'iniquité anti-républicain et illégal.

LA RÉDACTION

Le Journal Vécu

Après le théâtre réel nous allons posséder le journal vécu. Désormais c'est à l'acteur lui-même d'un grand événement du jour que les directeurs de journaux ouvriront leurs colonnes pour narrer au public leurs impressions toutes vives.

L'interview revient aux récits per-

sonnels, vécus, à la façon des mémoires de temps héroïques.

On se souvient qu'assez récemment un illustre assassin, le caissier Leroy, prit la peine d'écrire ses impressions du meurtre qu'il avait commis sur la personne de sa femme.

« Je n'aurais jamais cru, disait-il, que ce fut si épouvantable d'assassiner quelqu'un. » Cet excellent homme devançait la formule du *Journal futur* et nul doute que tous les « chourineurs » de marque ne nous livrent ainsi leur psychologie intime, comme dirait M. Barrès.

Depuis quelque temps les journaux ont tenu en suspens l'attention publique, tout au moins en Amérique, par les péripéties de l'enlèvement de miss Stone.

Un jour mise en liberté, le lendemain morte, le surlendemain ressuscitée, martyre et jouet d'infâmes brigands.

Il semblait que les reporters eussent tout dit sur cet événement, mais les Américains sont gens de ressources. En vérité tout était à dire, puisque l'acteur même de ce drame n'avait pas encore parlé. Elle vient d'être conviée par les offres les plus alléchantes.

Une revue, le *Mac Clures Magazine*, lui a payé d'avance un article de cinq mille mots cinquante mille francs. Une autre revue, le *Century Magazine*, lui offre le même prix pour un autre article du même nombre de mots. Jamais l'utilité des synonymes n'aura été mieux démontrée, au moins par des raisons dorées.

On affirme que Miss Stone a accepté ces honorables propositions ; sans doute elle a la généreuse préoccupation de rembourser en partie les humbles souscripteurs qui ont contribué à sa rançon.

Il ne serait point surprenant qu'un autre journal ait déjà fait des propositions analogues au chef des brigands qui ont capturé Miss Stone. Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son, comme dit l'autre.

Le directeur d'un journal quotidien de New-York a écrit à la reine régente d'Espagne une lettre où il lui demandait un article du jeune roi Alphonse XIII. Une toute petite colonne, sur les événements de Barcelone, leur importance, leur cause, leurs effets. A sa lettre, le généreux directeur joignait un mandat de trente mille francs.

La reine régente n'a pas envoyé l'article. Elle a renvoyé le mandat.

Cette reine régente d'Espagne n'entend évidemment rien aux nécessités de son temps. Il devient indispensable qu'un jeune prince commence le plus tôt possible son apprentissage de journaliste, car l'opinion publique exigera de lui, avant peu, non plus des discours de trône, ni des proclamations solennelles, mais le compte rendu vivant et aussi spirituel que possible de ses voyages, de ses visites aux autres souverains et des petits événements de son existence de monarque.

Et au fait, en un temps où les journalistes se font hommes d'Etat, n'est-il pas naturel que les hommes d'Etat se fassent journalistes ?

INFORMATIONS

Les Hôpitaux militaires en Tunisie

En 1898, le ministre de la guerre a nommé une commission mixte chargée d'étudier la réorganisation du service hospitalier dans la Régence d'après les principes admis pour l'Algérie, c'est-à-dire : traitement des militaires dans les hospices civils et diminutions des hôpitaux militaires, alors au nombre de 7. (Depuis cette époque, il en a été créé un nouveau à Bizerte).

Cette commission a préparé un « projet de convention » avec le Gouvernement tunisien, qui n'est pas encore approuvé.

Il est à désirer qu'une solution intervienne enfin à ce sujet et que comme en Algérie, la question de principe soit au préalable résolue. On pourrait passer alors à l'application.

Les hôpitaux militaires du Belvédère, à Tunis et de Sfax, semblent plus particulièrement destinés à être remplacés par des hôpitaux mixtes.

La suppression de celui de Sfax se présentait dans des conditions particulièrement avantageuses ; à l'occasion de la construction du chemin de fer Sfax-Gafsa.

On proposait, d'accord avec le Gouvernement tunisien, la cession

Déjeuners à 2 fr. 50. — Dîners à 3 fr. 50.
 M. GUICHARD recommande au public sa cuisine très soignée et sa cave de 1^{er} ordre

G^{DE} BRASSERIE MAXÉVILLE

BIÈRE GRANDE MAXÉVILLE
 Hors concours Exposition Universelle 1900
 Président du Jury

TUNIS — Rue Amilcar et Rue Hannon — TUNIS

EXPEDITIONS A L'INTERIEUR
 EN FUTS, BOUTEILLES & ROCK

SPECIALITÉ DES PLATS DU JOUR

des terrains de l'hôpital pour la construction du chemin de fer, à charge par l'administration civile de créer un hospice mixte, destiné à remplace l'hôpital militaire.

Mais la réalisation de ce projet était naturellement subordonnée à l'approbation de la convention diplomatique dont il est question plus haut, et qui n'est pas encore signée. Entre temps, le chemin de fer a été construit et l'hôpital est resté à la même place bien que cet emplacement ait été considéré comme déficient désormâis, par suite même de la construction en remblai du chemin de fer, qui a eu pour résultat de mettre en contre-bas le terrain sur lequel sont édifiés les bâtiments. Il résulte de cet ensemble de faits que plusieurs hôpitaux peuvent disparaître progressivement à la suite d'entente entre les ministres compétents.

Chronique locale et régionale

Sousse

Notre ville semble peu à peu se réveiller de la torpeur où l'avait plongée la sécheresse. Des fréquentes ondées viennent, heureusement, rafraîchir le sol assoiffé et rejouir, comme on le pense bien, ceux de nos riches propriétaires, qui avaient à jamais désespéré d'avoir une bonne récolte.

Ces bienfaisantes pluies ramènent en même temps la gaieté et l'animation parmi la population.

Aussi, le petit théâtre italien des Variétés a-t-il bien choisi son temps pour donner ses représentations de valeur, d'ailleurs contestables. Le public cependant en paraît satisfait, pour la seule raison qu'il ne peut trouver mieux.

Mais on trouve mieux dans une fête.

Il y a quelques jours, c'était la grande fête musulmane ou l'Aïd-el-Kebir, qui, paraît-il, est fait pour compenser les croyants de leur longue abstention du Ramadan.

On ne voit pas de ces visages pâles, tirés, dont les yeux hagards, semblent vous chercher querelle, mais partout dans la ville, se promenant allègres, des bouches plissées d'un sourire de joie et de contentement. Cependant, il n'est pas permis à personne d'être parfait, car ces braves indigènes, ayant un peu plus que d'ordinaire, se prennent complaisamment à la gorge et s'amuse à se flanquer des taloches, pour un rien, ne se souciant guère de l'arrivée bien possible d'un policier qui, évidemment, ne manque pas de les écouler.

Aussi, j'ai assisté à une de ces agades entre deux jeunes portefeuilles. Il furent heureux de ne voir passer aucun agent. Ils en profitèrent pour continuer à se rouer de coups assez dangereux; je continuai ma route, les laissant dans cette position, traduisant si mal leur jubilation.

La mendicité augmente dans notre ville et nos édiiles font preuve d'une coupable indolence à la réprimer dans la mesure du possible.

Chose à constater, c'est que la mendicité est surtout exercée par des bédouins et des bédouines; preuve de la pauvreté rurale de notre région désolée.

F. FLACK

Si l'on veut fumer d'excellentes cigarettes, les *Macédoine* et les *Diana* n'ont pas leurs rivaux. Qu'on se le dise.

Les *Établissements Orosdi-Back* ont l'honneur d'informer leur nombreuse clientèle que lundi 24 courant, et jours suivants, aura lieu une grande exposition et mise en vente des nouveautés de la saison.

Par suite des achats considérables faits pour leurs nombreuses succursales, les *Établissements Orosdi-Back* sont à même de vendre tous les articles de première fraîcheur, à des prix exceptionnels de bon marché.

Concours musical et Fêtes de Bône
 A l'occasion du concours international de musique qui doit se

tenir à Bône les 30, 31 mars et 1^{er} avril prochain et des Fêtes qui auront lieu dans cette ville du 27 mars au 8 avril, la Compagnie Bône-Guelma et prolongements fera délivrer dans toutes les gares de son réseau, aux voyageurs qui se rendront individuellement à ces fêtes, des billets d'aller et retour, de toutes classes portant réduction de 40% sur les prix du tarif général.

Spectacles et Concerts

Folies-Bergère

DIRECTION: PELLAZA-MERTILLO
 11, Rue de Constantine, 11
Anciennement Aleazar
 Tous les soirs grand concert par toute la troupe.

E. FAURE ET Cie

14, Rue d'Italie, TUNIS

Spécialité de Chaussures en tous genres
 Rayon spécial pour enfants et fillettes

ARTICLES TRÈS SOLIDES et GRAND LUXE
BONNETERIE
 BAS ET CHAUSSETTES
Maison de Confiance — Prix Fixe

EN VENTE
 à l'Imprimerie J. Picard et C^{ie}, à
 Tunis, rue Al-Djazira

Memento Arabe Français

ouvrage très utile à l'usage des personnes même ne sachant pas lire l'Arabe.

PRIX: 5 fr. relié.

L'INDICATEUR TUNISIEN

ÉDITION DE 1902

Un fort volume relié, de plus de 1.200 p.
 En vente chez tous les libraires
 Envoi franco contre mandat-poste de 10 fr. 75 adressé à la Direction
 8, Rue d'Alger. — TUNIS

COMPAGNIE DU GAZ

ET

Régie co-intéressée des Eaux de Tunis

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL: 3.000.000 de francs

Avis aux obligataires

MM. les porteurs d'obligations 4% (nouvelles), sont informés que le coupon N° 2, sera mis en paiement à partir du 1^{er} avril prochain à raison de francs 9, 55 net.

Nota. — Le paiement des coupons se fera chez MM. S. Propper et Cie, banquiers, 5, Rue Saint-Georges à Paris; à Tunis, à la Banque de Tunisie et aux bureaux de la Compagnie.

Le Conseil d'Administration.

Les Eaux Purgatives et les Hôpitaux

Les hôpitaux sont, on le sait, autorisés à employer un certain nombre d'eaux minérales naturelles approuvées par un comité scientifique, après examen de leur minéralisation et de leur efficacité. Or, parmi toutes les nombreuses eaux purgatives, c'est l'eau d'*Hunyadi-Janos* qui est en usage dans tous les services pour son effet certain, rapide et doux, pour son avantage énorme de ne pas fatiguer le malade, de le purger progressivement. Ainsi s'explique et se justifie la vogue de cette eau célèbre dans le monde entier. Elle a de plus le mérite de se vendre très bon marché et d'être ainsi à la portée de tout le monde. Mais il faut se méfier des imitations très nombreuses et exiger toujours la marque et le nom d'*Hunyadi-Janos*, garantie d'efficacité prompt et certaine.

Dame Française demande occupation quelconque: travaux de couture, place de concierge ou gérance de bureau de tabac. Recommandée.
 S'adresser au bureau du journal.

Jenne Dame Française, ayant son brevet, donnerait des leçons chez elle ou à domicile.
 S'adresser au bureau du journal.

Français polyglotte, connaissant principalement à fond l'Anglais et l'Allemand donnerait, à prix modérés leçons de ces langues à domicile. Recommandé par le journal.
 S'y adresser.

A VENDRE dix obligations tunisiennes à 495 francs net. S'adresser au bureau du journal de 9 à 11 heures.

Docteur M. Cardoso, chirurgien titulaire à l'hôpital italien spécialiste pour les maladies de l'oreille, du nez, de la gorge, reçoit tous les jours, de une heure à deux heures, rue Hannon, n° 2.
 Traitement spécial des végétations adénoïdes. Intubation dans le croup et la diphtérie.

Institut Dentaire

Pierre LESCOT
 Chirurgien-Dentiste
 Place de la Résidence, Entrée I, Rue de Rome

GRAND HOTEL MAXÉVILLE

TUNIS. - 12, rue de Constantine, 12 - TUNIS
 Maison de luxe et de premier ordre
 Chambres depuis 2 fr. 50, sans repas; de 7 fr. 50 à 9 fr. 50, tout compris, avec repas pris selon désir à la Brasserie Maxéville.

RAYMOND VALENSI

Ingénieur-Architecte
 22, rue de Russie, 22
 Immeubles de rentes -- Construction industrielle et rurale -- Arrosage -- Distribution d'eau, etc., etc.
 Plans, Projets, affaires à forfait.

MONTS DE PIÉTÉ TUNISIENS

Autorisés par décrets beylicaux des 13 Août 1879 et 15 Juin 1881
 BUREAUX: 12, Rue de Hollande

Plus de mille approbations d'éminents Professeurs et Praticiens en Médecine.

Eau purgative naturelle

RÉPUTATION UNIVERSELLE
 Le type le plus parfait et le plus agréable des purgatifs salins.
 AVIS IMPORTANT. — Exiger l'étiquette portant le nom:
ANDREAS SAXLEHNER

DEMANDEZ PARTOUT

L' mer et le Fernet LICARI
 Récompenses à plusieurs Expositions
Médaille d'Or, Concours d'Alimentation et d'Hygiène, avec félicitations du Jury: Paris 1900.
Médaille d'Or, Exposition Universelle: Paris 1900.

Français marié père de trois enfants demande place quelconque: commerce, administration, gérance.
 S'adresser au bureau du journal.

Leçons d'Arabe parlé et régulier par professeur diplômé. Recommandé par la *Petite Tunisie*.
 S'y adresser.

Grande Teinturerie Lyonnaise

J. SORREL

4, Rue d'Allemagne, 4

à côté des Magasins Orosdi-Back

TUNIS

USINE A VAPEUR

HYGIÈNE DE LA BOUCHE

Aucun produit de parfumerie ne peut être comparé au **Coaltar saponiné Le Beuf** pour assainir la bouche en tuer les microbes qui s'y développent, « purifier l'haleine et raffermir les dents déchaussées ». Il possède en outre l'avantage d'une innocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage ouïalier.
 Se défier des contrefaçons
 Dépôt: Pharmacie NEE

L'ABSINTHE OXYGÉNÉE GUSENIER est la plus grande découverte pour l'estomac des consommateurs d'absinthe soucieux de leur santé.
 Dr Ph. Bernard.

PALUDINE

élixir toni fébrifuge

A BASE D'EXTRACTUM ANIMALIS
 Souveraine contre les fièvres paludéennes périodiques, la cachexie des fièvres intermittentes chroniques, les fièvres graves, typhus, les névralgies, etc. Remplace la quinine sans en avoir les inconvénients.
Doses: Une grande cuillerée matin et soir. Pour les enfants, demi-dose
 Dépôt: Pharmacie Malackowski, Tunis

GRAND HOTEL DE FRANCE

Place de la Kasbah

GAFFSA

Se recommande aux touristes et voyageurs pour son confort et sa bonne cuisine.

AGENCE AGLOT

1 bis, rue Es-Sadikia

SERVICE DES BAGAGES

EXPEDITIONS

Camionnage et Transit

TUNIS-HOTEL

12, rue d'Italie, 12

Em. GIRAUD, propriétaire

GRAND RESTAURANT DE 1^{er} ORDRE

Service à la carte et à prix fixe

Salons pour Familles

Spécialité de Conserves de Gibiers et de Fruits

MÉDAILLE OR ET ARGENT

DATTES A. BONNENFANT

Expéditions en colis-postaux franco à domicile en France, 3 k. 5 fr.; 5 k. 7 fr. 50 — Bureaux des commandes: Avenue de France, 10, Librairie Démoflys. — Par correspondance: Bonnenfant, Tunis.

Le gérant: Em. LACROIX
 Imprimerie de la *Petite Tunisie*

CRÉTÉ ET C^{IE}

à Crétéville

VINS BLANCS ET ROUGES en gros, demi-gros et détail

Adresser les commandes à Crétéville

A vendre très bon fourrage

prix 7 francs le quintal
 Paille 3 fr. 50 le quintal rendu Tunis

A vendre à St Germain un lot de terrain bien situé et bonne terre, complanté d'arbres.

S'ad. au bureau du Journal.

OMEGA

Montre de Précision
 OR, ARGENT, ACIER, NICKEL
 Paris 1889
 Hors concours Membre du Jury
 Genève 1896
 Médaille d'Or
 Bruxelles 1897
 GRAND PRIX
 Grand Assortiment de bijouterie joaillerie, bijoux, arabes. Décorations et insignes français et étrangers. Choix complet d'Orfèvrerie "Bou-lenger".



D. LADISLAS, Horloger-Bijoutier
 4, Avenue de France — TUNIS

Société des Sables de l'oued Miliane

(DE KLÉDIA)

La Société des Sables de l'oued Miliane de Klédia a l'honneur d'informer MM. les propriétaires, architectes, entrepreneurs, etc., qu'elle tient à leur disposition, à la Gare Française, du sable de l'oued Miliane, de première qualité, exempt de terre. La Société se charge de livrer toutes les quantités qui lui seront demandées sur chantiers.
 S'adresser à son représentant à la Gare Française



LE MONDE

C^{ie} Française d'Assurances sur la Vie et contre l'Incendie
 SIÈGE SOCIAL:
 Paris, 16, rue Le Pelletier, Paris
 (sous le contrôle de l'Etat)
VIE. — Assurances en cas de décès. — Mixtes et à terme fixe. — Assurances en cas de vie. — Rentes viagères immédiates, différées et de survie. — Nues propriétés, etc.
INCENDIE. — Assurances d'immeubles, terres, mobiliers, marchandises. — Assurances contre la foudre et les appareils à vapeur. — Contre le recours des locataires. — Contre les risques locatifs et les risques du voisinage.
 Les polices de la Compagnie LE MONDE sont acceptées par le Crédit Foncier de France. S'adresser pour tous renseignements, à M. G. ATTIA, agent général et inspecteur de la compagnie à Tunis, 25, avenue de Paris.

GRANDE BOULANGERIE-PÂTISSERIE-CONFISERIE

A LA LUNE

MAISON FRANÇAISE

PAINS VIENNOIS, CROISSANTS ET BRIOCHES

Spécialité de pièces-montées, croquettes-nougats. Gâteaux sur commande pour mariages, baptêmes etc., etc. Confiserie fine

TUNIS - 20, RUE D'ITALIE, 20 - TUNIS

A. SEGUIN
 BORDEAUX
 Membre du Jury
 Hors Concours
 Exposition Internationale
 BORDEAUX 1895

TEINTURE INSTANTANÉE D'RICHARD'S
 POUR RÉGULER LA TEMPÉRATURE DES CHEVEUX et la BARBE

VENTE
 DANS
 toutes les
 bonnes
 PARFUMERIES
 PHARMACIES et
 DROGUERIES.

Dépôt, pour la Tunisie, Tripoli et Malte, M. AVICE, place du Tribunal, Tunis

DROGUERIE, PRODUITS CHIMIQUES
Peintures et Fournitures pour Machines
MAISON FONDÉE EN 1890
Louis GORSSE, 14, Avenue de Carthage — TUNIS

DATTES MANDARINES

Et autres produits tunisiens
Colis-postaux pour tous pays
MAISON : E. TOUZE, 20, RUE D'ITALIE — TUNIS

COMPAGNIE ALGÉRIENNE
Société Anonyme; Capital 25.000.000 entièrement versés
Succursale de Tunis, Avenue de France
La Compagnie Algérienne fait l'escompte et le recouvrement du papier de commerce sur l'Algérie, la France et l'étranger.
Elle délivre des Chèques et Lettres de Crédit sur tous pays; se charge des ordres de bourse et de l'encaissement de tous coupons.
La Compagnie Algérienne reçoit à Paris et dans ses succursales des fonds en dépôt. Elle paie aux déposants un intérêt variant de 1 à 3 0/0 l'an.
Elle délivre des bons à 1 an rapportant 3 0/0; à 2 et 3 ans rapportant 3 1/2 0/0; à 4 et 5 ans rapportant 4 0/0 (net des impôts actuels).
Ces bons sont au porteur ou à ordre et peuvent s'endosser.

Banque de Tunisie
Société Anonyme — Capital 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis

OPERATIONS DE LA SOCIÉTÉ
Encaissements et recouvrements. Avances sur prêts, sur marchandises et sur hypothèques immobilières ou maritimes. Dépôt à vue et à échéances fixes. Garde de titres. Paiement et escompte de coupons. Reports. Ordres de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés européens. Emission de chèques et lettres de crédit sur tous pays. **Souscriptions — Emissions.**

Crédit Foncier et Agricole d'Algérie
Société anonyme. Capital : 30 millions
Succursale de Tunis : 8, rue Es-Sadikia
Agences à Sousse et Bizerte

Escompte, recouvrements, ordre de Bourse, avances sur titres, encaissement des coupons, chèques et lettres de crédit.
Dépôts à vue et à échéance fixe : à vue, 2 %, 6- mois, 2 1/2 - un an, 3.

LOCATION DE COFFRES-FORTS
Comptoir National d'Escompte de Paris
Société anonyme au capital de 150 millions de fr. entièrement versés
Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX, GABES

Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédit, ordres de bourse, dépôts de titres souscriptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyages, etc.
DEPÔTS A VUE ET A ÉCHÉANCES FIXES
A vue, 2 % - de 6 mois à 1 an 2 1/2 - de 1 an jusqu'à 18 mois 2 1/2 % - de 18 mois jusqu'à 2 ans 3 % - de 2 ans au delà 3 1/2 %

LOCATION DE COFFRES-FORTS
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour a garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés, etc., etc.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le risque du vol et d'incendie.
Location de compartiments à partir de Cinq Francs par mois

MAISON DESPÉROUX
FONDÉE EN 1888
à El-Afrane (banlieue de Tunis), carrières du Djebel-Carrouba
FOURS A FEU CONTINU
Chaux hydraulique, Chaux en pierre PLATRE
— « Pierre à bâtir et Pierre de taille » —
BRIQUETERIE DE PREMIER ORDRE
Briques plates et creuses. Pavés et dalles

Pour les commandes s'adresser 12 Avenue de Carthage, et à son usines à El-Afrane, banlieue de Tunis.

DOMAINE DE POTINVILLE
P. POTIN, propriétaire

CHAUX HYDRAULIQUE et Ciments
VENTE AU DETAIL : Avenue de Carthage

Musique, Pianos, Harmoniums et Instruments divers

M. DURAZZANO
Tunis - 8, Rue Amilcar, 8 - Tunis

36 Mois de Crédit 36

Vente, Location, Echange
Accords et Réparations
SEUL DEPOSITAIRE DES PIANOS BOISSELOT
Dépôt des Editions G. Ricordi & Co

Maison BELAISCH et GOZLAN
MATERIAUX de CONSTRUCTION

Usine à vapeur au DJEBEL-LAHMAR pour la fabrication du meilleur plâtre du pays
Usine à Vapeur à BAB-EL-KHADRA pour fabrication marseillaise de briques de 1^o qualité
Usine à BOU-KAFFRA pour fabrication de la renommée chaux semi-hydraulique
CIMENT, TUILES, CARREAUX, BOIS, ETC.
Adresser les commandes, 14, rue de Rome — TUNIS ou au siège social à Bab-el-Khadra

BOIS DE CHAUFFAGE
Charbon de bois, houille et briquettes
A. MILITTE
Magasins : rue du Maroc, ancien Fondouk au Charbon.
TUNIS

Pasteurisation des vins
APPAREIL BOURDIL de Narbonne
S'adresser à M. Fernand ARNAUD
Consignataire, rue de Strasbourg

DROGUERIE, PEINTURE
HERBORISTERIE
M. CAMISON
11, rue d'Allemagne, TUNIS

TERMINUS-BUFFET-HOTEL
GARE FRANÇAISE
la meilleure situation de Tunis
CHAMBRES DES PLUS CONFORTABLES
PRIX TRÈS MODÉRÉS

M. Louis FOUBERT
Courtier maritime et Commercial
TUNIS — 14, Rue Es-Sadikia, 14 — TUNIS
CAMIONNAGE — FORMALITÉ EN DOUANE
Expéditions pour tous pays par grande et petite vitesse
Service spécial de Déménagements
CORRESPONDANTS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER
MAGASINS DE DEPOTS

Maison Paonessa, Artificier
22, Avenue de la Marine, TUNIS

FABRIQUE D'ARTIFICES EN TOUS GENRES
Entreprise générale de fêtes publiques et privées
Vente et location d'illuminations et de décorations
Drapeaux et tentures de toutes nationalités
Ballons, Lanternes vénitienes, Verres de toutes couleurs, Pains de stéarine, etc., etc.
PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

ÉCURIE CHANTILLY
Tunis — Rue de Norvège — Tunis

Blanc et Mifsud
Pension de Chevaux et de Voitures
ACHAT ET VENTE DE CHEVAUX ET VOITURES
Location de Chevaux, Charrettes anglaises, etc.
Dressage de Chevaux
PROCHAINEMENT
Grand arrivage de Chevaux d'Algérie
A Vendre paire de Chevaux
paire de ponneys trotteurs, une jument, un cheval de selle et un attelage pour daim
S'adresser à l'Ecurie Chantilly, rue de Norvège

PAPIERS PEINTS, VITRAUX
La maison R. MARTIN, 17, rue de Portugal, a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle vient de recevoir un grand choix de papiers peints nouveaux dessins.
Malgré la hausse, les anciens prix sur tous les articles en magasin seront maintenus.
Tuyaux en grés vitrifié, Appareils sanitaires, Cuvettes et Siphons porcelaine, et tous articles pour bâtiment.

VINS ET EAUX-DE-VIE DU DOMAINE DE POTINVILLE
F. BERNET
23, Rue d'Italie, TUNIS
LIQUEURS DE MARQUE LIVRAISON A DOMICILE

PHARMACIE LYONNAISE
TUNIS — 12, rue d'Italie, 12 — TUNIS
ROSSET-BRESSAND, pharmacien
VIN TONIQUE DES SUFFÈTES
a la Kola, Coca, Phosphate de Chaux
DRAGÉES ANTIANÉMIQUES et ANTISEPTIQUES
DES SUFFÈTES
Ces deux produits, préparés avec les soins les plus minutieux, présentés au public après plusieurs années d'expérience et d'études, sont devenus le traitement excellence des toutes les personnes affaiblies par les chaleurs. Collophénique, d'emploi certain, pour brûlures et plaies excoés, inflammations de la bouche.
Eaux minérales purgatives, gros et détail
Lotion végétale pour la conservation de la chevelure
Expédition de tous produits pharmaceutiques à l'intérieur de la Régence par 1^{er} et 2^o courriers.

GRANDE BOULANGERIE ET PATISSERIE
ANGLAISE ET VIENNOISE
TUNIS. — 24, Rue d'Italie et Boulevard de Paris 8, — TUNIS
MM. WAGNER, ALBRECHT et Cie
Pain de luxe et de ménage, spécialité de pain viennois pain de seigle. Pain pour sandwiches, noir et blanc
Pain gluten. Croissants et brioches au beurre, petits pains pour thé et café
Pâtisserie de premier ordre
Vins fins et liqueurs de premier choix; petits fours. Fournitures pour soirées, baptêmes, mariages et bals
Seul dépôt sur place pour la vente des produits alimentaires au gluten de la Grande Glutinerie
SAINT-LOUIS de Marseille.
ON PORTE A DOMICILE

VILLE DE BIZERTE
KURSAAL THEATRE
A PROXIMITÉ DE LA GARE ET DU PORT
Restaurant de jour et de nuit — Service à la carte
REPRESENTATION TOUS LES SOIRS A 8 HEURES 1/2 — ETABLISSEMENT DE 1^{er} ORDRE
Prix Modérés

Aux Armes de Saint-Etienne
23, rue Al-Djazira — TUNIS
Veuve C. BOURY
Armes de chasse et de tir. Articles de chasse
BICYCLETTES des premières fabriques françaises
Appareils de pesage de tous systèmes
Atelier de réparations pour Armes, Bicyclettes, Balances
DÉPÔT DE POWDRES DE MINES et de CHASSE

Eaux MINÉRALES NATURELLES FROIDES
D'AIN-GARCI
Digestive, Tonique, Fortifiante, Diurétique
SOURCE RÉGENCE Très peu gazeuse
SOURCE PASTEUR Gazeuse
Dépôts à Tunis :
chez les principaux Pharmaciens, Droguistes, Epiciers et Marchands d'eaux minérales
Adresser les commandes à M. l'Administrateur de la Société anonyme des Eaux minérales naturelles d'Ain-Garçi, 25, avenue de Paris Tunis, en spécifiant si c'est la source Régence ou la source Pasteur que l'on désire.

Hotel-Restaurant des Négociants
9, rue Amilcar — TUNIS
PENSION BOURGEOISE — REPAS DEPUIS 1 fr. 50
Appartements confortables à louer pour familles. Chambres et salons meublés. Pièces irréprochables. Service soigné
S'adresser à M. JACOTET, propriétaire

MAISON MODÈLE
Avenue de la Marine, 72, à côté de la Résidence Tunis
Succursale à Bizerte
VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE
POUR HOMMES ET ENFANTS
Atelier spécial pour le **COSTUME TAILLEUR DAMES**
Coupeurs des Premières Maisons de Paris
Chémiserie-Bonneterie
DÉPÔT DES USINES **TORRILHON* et C^o**
DE CLERMONT-FERRAND
Tuyaux de recouvrement et d'aspiration pour liquides, gaz, arrosage. Caoutchouc pour toutes industries, vêtements indecomposables. Le touriste pour bicyclette (breveté g. d. g.), increvable, remplaçant avantageusement le pneumatique.
S'adresser MAISON MODÈLE, 72, Avenue de la Marine Tunis

C^o Franco-Tunisienne de Navigation
Siège social, 7, rue de la République, Marseille
Agence de Tunis
Services réguliers entre Marseille et la Tunisie
Le vapeur Ville de Sfax Capitaine Bousquet partira directement pour Marseille le 1902.
Prix des passages pour Sousse : 1^o classe : 50 fr. nour. et droits de canal compris; Pont : 11fr.50 sans nour.; droit du canal compris
Pour fret, passages et renseignements s'adresse à l'agence de la Compagnie, chez MM. CALO et SMADJA, 9, rue Es-Sadikia, Tunis

C^o DE NAVIGATION MIXTE
C^o TOUACHE - paquebots-poste français -- Agence de Tunis
Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie, l'Italie et le Tripolitain et le Maroc. Transport de passagers, de dépêches et de marchandises
ARRIVÉE DE MARSEILLE, tous les vendredis, à 5 heures du matin.
DE BIZERTE tous les vendredis, à 7 h. du matin.
DE LA COTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdia, Monastir, Sousse), tous les samedis à 9 h. 30 s.
DE PALERME, tous les dimanches, 7 heures du matin
A MARSEILLE, tous les mercredis, à 5 h. du matin,
A MARSEILLE, tous les mercredis, à 8 h. du matin.
DEPART DE MARSEILLE POUR TUNIS, tous les mercredis, à 4 h. s.
POUR BIZERTE LA COTE TUNISIENNE et Tripoli, tous les mardis, à 6 h. du soir.
DE TUNIS POUR PALERME, tous les vendredis, à 4 h. 30 s.
DE PALERME POUR TUNIS, tous les samedis, à 4 h. soir.
DE TUNIS POUR BONE, tous les dimanches, à midi.
DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les lundis, à 4 h. s.
DE TUNIS POUR LA COTE TUNISIENNE (Sousse, Monastir, Mehdia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les vendredis, à 5 heures du soir.
Service réguliers hebdomadaires de Tunis, la côte tunisienne et Tripoli, via Marseille, sur Nice, Gènes, Livourne et Naples.
Pour fret et passagers, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger. L'Agent principal, J.-B. PÉDESTUË

A la Ville de Sfax
11 bis, rue d'Allemagne — TUNIS
HUILE D'OLIVE PURE EXTRA SUPÉRIEURE
Colis-postaux rendus à domicile
Tunisie..... 10 kil. 15 50 | Allemagne, Belgique et Suisse 5 kil. 8 40
France..... 5 — 8 10 | Italie, Hollande 5 — 9 90
10 — 16 95 | Autriche..... 5 — 9 90
5 — 8 70 | Angleterre..... 5 — 10 70
Qualité garantie extra-pure exempte de tous mélanges
Assortiments 4 qualités d'huiles à différents prix toujours en magasin

P. DANA
9, Rue Es-Sadkia, 9 — Tunis
Camionnage
aux Vapeurs, Gares, Villes, Hôtels
ET VI R-VERSA
Par colis ordinaire 0, 50 par petits Colis 0, 25
Expéditions par grande et petite Vitesse
Embarquements - Débarquements
Opérations de douane